

Chronique

LA COMMUNAUTE JUIVE DE SALON (1391-1435) *

Le bel article de Monique Wernham paru récemment dans *Provence historique*¹ et qui traitait d'une rupture de promesse de mariage produite chez les juifs de Salon, laissait présumer la qualité de sa thèse de III^e cycle.

Cette thèse, qui a été soutenue le mardi 9 octobre 1979 à l'Université de Provence a valu à la candidate la mention « très bien » et les félicitations du jury. Ce dernier était composé de MM. Georges Duby, rapporteur, Noël Coulet et Joseph Shatzmiller.

Ce travail traite de la communauté juive de Salon à l'extrême fin du XIV^e siècle et au début du XV^e, à partir d'une documentation constituée principalement par les registres notariaux.

Le traitement des documents est comparable à celui pratiqué dans les études de MM. Emery sur le Roussillon à la fin du XIII^e siècle, et Castellani sur le Comtat Venaissin au début du XV^e siècle²; il a confirmé ou infirmé (l'étude de M. Castellani est plus proche de la réalité salonnaise que celle de M. Emery) des données déjà connues sur les activités économiques des juifs au Moyen Age.

L'exemple de Salon est celui d'une communauté où le crédit octroyé est diversifié; à la différence de celui de Perpignan, le crédit salonnais ne consiste

*. Monique WERNHAM, *La Communauté juive de Salon-de-Provence d'après les actes notariés, 1391-1435*, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Université de Provence, octobre 1979; 472 pages dactylographiées (dont pièces justificatives, index, cartes et graphiques, pp. 323-471).

1. *Une rupture de promesse de mariage: 1430*, dans *Prov. hist.*, t. XXVIII, fasc. 115, 1979, pp. 69-92.

La substance de cet article est donnée intégralement en appendice à la fin de la thèse dactylographiée: pp. 323-349.

2. R.-W. EMERY, *The Jews of Perpignan in the Thirteenth Century; An Economic Study Based on Notarial Records*, New York, 1959. Ch. CASTELLANI, *Recherches sur le rôle économique de la communauté juive de Carpentras 1396-1420*, Ecole nationale des chartes, 1970.

pas seulement en prêts³, et il n'est pas exclusivement fondé sur le commerce. En outre, cette étude a fait ressortir des différences sensibles entre le fonctionnement du prêt chrétien et du prêt juif (extrême prudence du prêt chrétien avec un nombre d'actes beaucoup plus limité).

Si la plupart des membres de la communauté juive s'adonnaient aux prêts, aux achats à terme, et aux ventes à crédit, certains d'entre eux dominaient le secteur, tel ce Bonan Boniaqui dont les activités nous sont décrites dans un chapitre entier.

L'auteur relève enfin le prêt occasionnel pratiqué par les femmes ; à ce propos, il est permis de souligner qu'à l'inverse, des études récentes ont démontré le dynamisme dont font preuve les juives aixoises et arlésiennes à la même époque⁴. Et même à la fin du xv^e siècle à Aix, l'élément juif féminin demeure fort actif dans toutes sortes de domaines, et en particulier, quand elles pratiquent le prêt, c'est le plus souvent en tant que veuves, poursuivant les menées et transactions de l'époux défunt⁵.

Si les registres notariaux se sont avérés une excellente source pour les activités économiques des juifs de Salon, ils se sont révélés aussi éminemment féconds pour l'étude des mouvements de population et de l'organisation communautaire.

Et c'est là l'intérêt de la thèse de Monique Werhnam qui nous livre une approche très fine des familles juives salonnaises : grâce à des listes de feux, un fichier des juifs est avancé — de 1391 à 1405 — qui permet à l'auteur de situer la communauté juive de Salon : un groupe modeste de 100 à 150 personnes.

En outre, grâce aux liens de parenté qui sont décrits dans la documentation, et grâce à un nombre substantiel de dots et de testaments, de nombreux tableaux généalogiques ont pu être constitués (comme pour Trets)⁶, fournissant des indices

3. A Salon, les formes de crédit sont restées nettement rurales ; certes l'on compte certains prêts en numéraires, mais la plupart impliquaient encore des denrées (grains et huiles). Les prêts mixtes y occupaient une place bien supérieure à celle que M. Coulet constate pour Aix au milieu du xv^e siècle.

4. N. COULET, *Autour d'un quinzain des métiers de la communauté juive d'Aix en 1437*, et L. STOUFF, *Activités et professions dans une communauté juive de Provence au bas Moyen Âge. Arles 1400-1450* ; articles parus en juin 1980 dans les Actes de la Table ronde sur les *Minorités* qui s'est déroulée à Senanque, en octobre 1978.

5. C'est ce qui apparaît au travers de l'étude des registres de notaires pour les dernières décennies du xv^e siècle (1480-1500). Cf. mon livre à paraître : *Les Juifs de Provence (1475-1505). De l'insertion à l'expulsion*, Ed. de l'Institut Historique de Provence, Marseille, fin 1980.

6. F. MENKÈS, *Une communauté juive en Provence au xiv^e siècle : étude d'un groupe social*, dans *Le Moyen Âge*, t. LXXVII, 1971, n^o 2, pp. 277-303 ; n^{os} 3-4, pp. 416-450.

sur l'âge de la population et son rythme de croissance, rendant possible une cartographie des déplacements des juifs de la communauté⁷.

Ces résultats, extrêmement importants, ont été loués et fort appréciés par les trois membres du jury. Quelques remarques cependant ont été faites :

— M. Coulet, posant le problème de l'exogamie soulevé par la candidate, pense que la difficulté de trouver des conjoints de même appartenance sociale est quasi-inhérente à la situation de tout groupe minoritaire restreint. En effet, pour une petite communauté de 150 âmes, la mobilité de l'horizon matrimonial semble aller de soi⁸.

Par ailleurs, M. Coulet, faisant remarquer que les chercheurs en général imputent aux notaires l'altération des termes hébreux dictés par leur clientèle juive, se demande — et à juste titre — si ces fautes ne sont pas dues à une prononciation spécifique de l'hébreu des juifs provençaux. Et là assurément devrait-on considérer différemment la liste de tous les termes hébraïques rencontrés dans les registres de notaires⁹.

— M. Shatzmiller, appréhendant favorablement l'ensemble du travail de Monique Wernham, regrette néanmoins l'absence de tout parallélisme avec d'autres travaux relatifs à la Provence juive médiévale. Par exemple, du point de vue des structures communautaires, il eût été utile de faire des comparaisons, et à cet égard les études sur la « tallia judeorum » en Provence ou même à Perpignan¹⁰ auraient pu nourrir l'argumentation.

— M. Duby, insiste enfin sur l'originalité de ce travail : à savoir la contribution qu'il apporte à l'étude de la famille juive au Moyen Âge. Il exprime

7. L'étude menée par M^{me} Plachcinska sur Salon avant la Peste (*L'économie et l'activité d'une ville du Moyen Âge, Salon-de-Provence au milieu du XIV^e siècle*, 1969, en polonais) permet de comparer les migrations salonnaises des juifs et des chrétiens à 50 ans d'intervalle.

8. J'avais relevé cet aspect à partir du tableau généalogique d'Astruc de Sestiers (pp. 78-79) dans *L'inventaire de la bibliothèque et du mobilier d'un médecin juif d'Aix-en-Provence au milieu du XV^e siècle*, dans *Revue des ét. juives (R.E.J.)*, t. CXXXIV, 1975, fasc. 1-2, pp. 47-80.

En outre, à la fin du xv^e siècle, d'autres tableaux généalogiques que j'ai pu établir montrent combien les imbrications familiales étaient étroites entre médecins : de véritables « dynasties » médicales existent en Provence grâce à une extrême mobilité de l'horizon matrimonial ; seules des familles nanties de notables (baylons, gros prêteurs) parviennent à pénétrer ce réseau serré d'alliances. Cf. « Une strate mince et influente : Les médecins juifs aixois à la fin du xv^e siècle (1480-1500). Activités économiques et état social », Actes du Colloque/Minorités, Sénanque, oct. 78.

9. Cf. à cet égard la liste que je donne, pp. 94-95 dans la *Topographie des quartiers juifs en Provence médiévale*, R.E.J., t. CXXXIII (1-2), 1974.

10. J. SHATZMILLER, *La perception de la « tallia judeorum » en Provence au milieu du XIV^e siècle*, dans *Annales du Midi*, t. 82, 1970, pp. 221-236, et *La « collecta » de Perpignan (1412)*, dans *Archives juives*, t. XI, n^o 2, 1975, pp. 20-24.

le vœu de voir se multiplier des recherches semblables, suggérant par exemple l'opportunité d'une analyse à mener sur les stratégies matrimoniales des deux communautés, celle chrétienne et celle juive¹¹. Il s'associe à MM. Coulet et Shatzmiller pour souhaiter la publication prochaine de ce travail sérieux.

Danièle IANCU-AGOU.

LE ROYALISME MERIDIONAL A LA FIN DU XIX^e SIECLE ET AU DEBUT DU XX^e SIECLE

Complexe dans sa structure sociologique, mobile dans sa doctrine et son expression politique, le mouvement royaliste de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle n'a pas été l'objet d'une étude approfondie sur le plan local. Il revenait à M. Gérard Gaudin d'en présenter la richesse et l'intérêt dans une thèse d'Etat sur *Le royalisme dans les Bouches-du-Rhône de 1876 à 1927, de la fidélité à l'idéologie*, soutenue le 15 septembre 1978 devant MM. les professeurs Jacques Gadille, Maurice Gontard, Pierre Guiral, René Rémond président et Emile Témine.

Dans une présentation liminaire, M. Gaudin précise les cadres de son travail, cadres qu'il n'a pas craint de dépasser en abordant les départements limitrophes du Vaucluse, du Gard, de l'Hérault et en s'efforçant de cerner au-delà du royalisme la notion de blanc du Midi. Les deux aspects ne se recouvrent plus après la mort du comte de Chambord. Avec la branche d'Orléans, il devient possible d'être royaliste sans être blanc, comme de rester blanc en ayant cessé d'être royaliste à l'exemple de Mistral et d'un certain nombre de félibres. L'étude s'étend de 1876 à 1927, soit des dernières élections où les royalistes présentent des candidats sous leur étiquette à la condamnation de l'Action française par l'Eglise, mesure qui n'a rien arrêté mais a fortement marqué les esprits.

Aux sources publiques locales, notamment les archives départementales dont les séries M⁶ et V ont apporté de nombreux renseignements sur les cercles et les sociétés, sur les rapports entre royalistes et catholicisme, M. Gaudin a joint les archives nationales, la presse, les archives privées des familles Foresta, Sabran et Fournier, enfin des témoignages personnels qui sont indispensables à la connaissance d'un milieu.

11. Un sondage rapide a permis à M. Wernham de constater que les familles juives étaient plus nombreuses que les familles chrétiennes au moment où les parents testaient : l'explication semble résider dans le fait que les filles chrétiennes après avoir été dotées, étaient plus souvent exclues des testaments que les filles juives. Doit-on impliquer la plus grande aisance des familles juives ?